



POUR LES CONSULTANTS

Démarrer une mission avec SPTS

De votre simulation à votre premier salaire : ce que vous faites, ce que nous faisons

L'essentiel en 30 secondes

Vous avez trouvé votre mission. Cinq étapes vous séparent du premier jour, et la plupart ne vous demandent que quelques minutes.

1

Votre simulation

Ce qu'il vous restera, avant de vous engager

2

La description de mission

Votre client la remplit en ligne

3

Les deux contrats

Sous 2 jours, une fois les informations réunies

4

Votre inscription

Un CV, une pièce d'identité, vos données

5

Le premier mois

Relevé d'heures, facture, salaire

Ce que vous nous fournissez

Votre CV et une pièce d'identité. Tout le reste se remplit en ligne, dans votre espace.

1 • Votre simulation

Avant tout engagement, vous savez ce qu'il vous restera. Il nous suffit de quatre éléments :

Votre taux journalier

Le nombre de jours

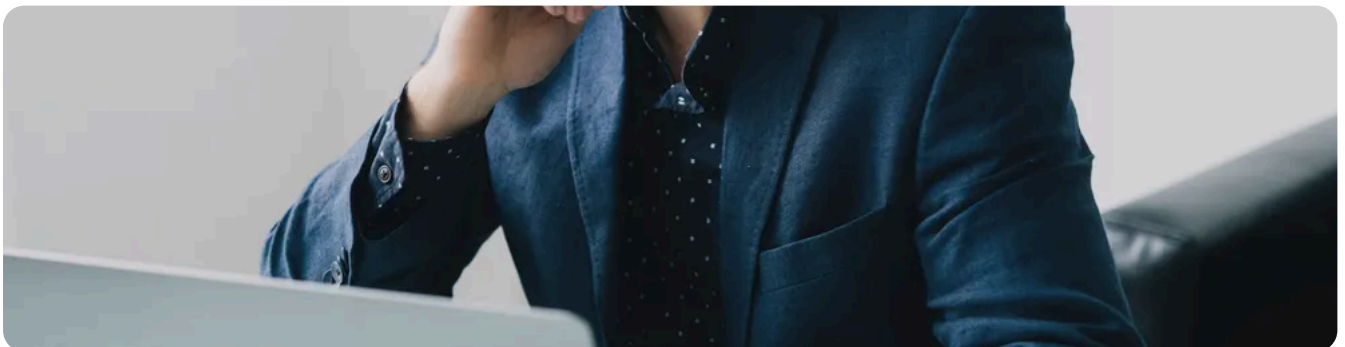
Votre canton de domicile

Votre situation familiale

Un conseiller vous appelle pour valider votre situation (permis, domicile, client), puis vous recevez le détail, de la facture au net : nos frais, les cotisations, l'impôt à la source estimé. Nos frais : 4 % du montant facturé, CHF 400 de minimum par mois, sans frais d'entrée, de sortie ni de dossier.

2 • La description de mission

Votre client décrit la mission en ligne : les dates, le tarif, la devise, le lieu et son délai de paiement. **Ce qu'il écrit fait foi** : les contrats reprennent exactement ses conditions.



3 • Les deux contrats

Sous 2 jours, une fois les informations réunies, nous établissons les deux contrats écrits que la loi exige.

Votre contrat de travail

Un contrat-cadre, puis un contrat de mission pour chaque mission

Le genre de travail, le lieu et le début de la mission

La durée ou le délai de congé

L'horaire, le salaire et les déductions sociales

Le contrat avec votre client

Le contrat de location de services

Les conditions de la mise à disposition

Le tarif convenu, qui fonde la facture

Vous signez votre contrat en ligne, depuis votre espace, sans impression ; votre client signe le sien avec SPTS. Vous travaillez ensuite sous la direction de votre client, mais c'est SPTS qui vous emploie : c'est ce qui fait la location de services.

Art. 19 et 22 LSE, état au 01.01.2026 · directives SECO relatives à la LSE, 3.1.2.6, juin 2024

4 • Votre inscription

Dans votre espace en ligne, vous complétez vos données : identité, adresse, situation familiale, coordonnées bancaires. Elles servent à votre salaire, à vos assurances sociales et, le cas échéant, à l'impôt à la source.

1

Votre CV

Pour votre dossier et la description du poste.

2

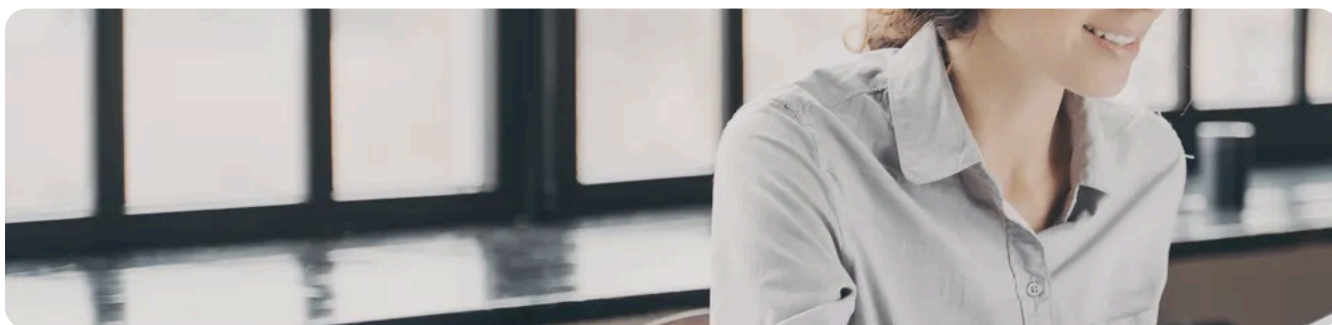
Une pièce d'identité

Passeport ou carte d'identité en cours de validité.

3

Votre autorisation de travail

Déjà admis à travailler en Suisse : votre permis suffit. Ressortissant de l'Union européenne ou de l'AELE, pas encore en Suisse : en tant que bailleur de services autorisé, nous pouvons vous engager et nous effectuons les démarches, l'annonce pour une mission de trois mois au plus, la demande d'autorisation de séjour au-delà. La décision revient à l'autorité cantonale des migrations.



Directives SECO relatives à la LSE, ch. 3.1.4 et 3.10.4, juin 2024 • Directives OLCP du SEM, janvier 2026 • ALCP et Convention AELE • art. 12 al. 2 LSE, état au 01.01.2026

5 · Votre premier mois

1

Vous travaillez

Sous la direction de votre client

2

Votre relevé d'heures

Validé par votre client en fin de mois

3

La facture

SPTS facture les heures validées

4

Votre salaire

Versé dans les deux jours ouvrés suivant la réception du paiement du client

SPTS Portage

Derrière le payrolling, il y a une fiduciaire. Quand votre mission devient une société, ou votre salaire une déclaration d'impôts, vous ne changez pas d'interlocuteur.

Autorisés en Suisse et à l'international. SPTS est autorisée par le canton de Genève et par le SECO à exercer la location de services et le placement de personnel, en Suisse et à l'étranger. [Vérifier au registre fédéral.](#)

portage@spts.ch

+41 22 508 01 39

WhatsApp +41 77 904 72 47

SPTS Portage

Information générale, ne remplace pas un conseil adapté à une situation particulière.